

ACTION URGENTE

UN MILITANT LIBÉRÉ AU MYANMAR

Thein Aung Myint, manifestant pacifique et militant du Mouvement pour la force actuelle de la démocratie (MDCF), a été libéré de prison au Myanmar à la suite d'une réduction de sa peine.

Le 10 décembre, **Thein Aung Myint** a été libéré de la prison d'Oh-Bo, à Mandalay (la deuxième ville du pays). Il purgeait une peine d'un an d'emprisonnement pour avoir participé à deux manifestations pacifiques dans cette localité. Sa libération anticipée fait suite à une réduction de sa peine. Il avait été condamné le 23 mars 2015 à six mois de prison au titre de l'article 18 de la Loi relative aux rassemblements et aux défilés pacifiques pour avoir manifesté sans autorisation contre des hausses prévues du prix de l'électricité en mars 2014, puis il s'était vu infliger six mois supplémentaires le 23 avril 2015, en vertu de la même loi, pour avoir organisé une manifestation pacifique en faveur d'une enquête sur la mort du journaliste Aung Kyaw Naing (également connu sous le nom de Par Gyi) pendant sa détention par l'armée en octobre 2014.

Thein Aung Myint n'aurait jamais dû être emprisonné. Amnesty International continue de mener campagne en faveur de la libération de tous les prisonniers d'opinion au Myanmar.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 75/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa16/2458/2015/fr/>.

Nom : Thein Aung Myint
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 75/15, ASA 16/3061/2015, 10 décembre 2015

